



Ensemble scolaire

Sainte - Procule

Maternelle - Élémentaire - Collège - Lycée

04 70 90 01 12 www.sainteprocule.fr



Taxe d'apprentissage

Aidez nos jeunes à réussir leur avenir

100% de réussite au baccalauréat depuis 4 ans.

Et pourquoi pas une fois de plus en 2019

grâce à votre aide?

Madame, Monsieur,

La taxe d'apprentissage permet de financer le développement des formations technologiques et professionnelles. Le Lycée Sainte-Procule est un établissement habilité à la percevoir par certains enseignements dispensés pour la préparation au baccalauréat ST2S. Le baccalauréat ST2S prépare les jeunes aux domaines de la santé et du social. Beaucoup d'entre eux deviendront infirmiers, aides-soignants, éducateurs de jeunes enfants, assistantes sociales, mais aussi préparateurs en pharmacie, éducateurs sportifs, ergothérapeutes, psychomotriciens,...

Notre établissement est une petite structure permettant aux élèves d'avoir une pédagogie adaptée pour la réussite finale à l'examen. Nos bons résultats depuis plusieurs années et l'insertion réussie dans le monde professionnel sont le fruit du travail des enseignants mais aussi de votre aide apportée en versant la taxe d'apprentissage. En effet, des équipements informatiques, des vidéo-projecteurs, du matériel scientifique ... ont pu être ainsi acquis et ont apporté leur contribution à ces succès tout comme des visites en milieu professionnel ou l'intervention de professionnels dans l'enceinte de l'établissement.

La législation oblige les entreprises à verser cette taxe qui restent libres de choisir le bénéficiaire. En nous habilitant à percevoir cette taxe (en passant par l'organisme collecteur de votre choix), vous donnez une chance supplémentaire à la réussite de nos élèves.

Au nom des élèves et de l'équipe pédagogique, nous vous remercions vivement de l'aide que vous pourrez nous apporter et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus reconnaissants.

Le chef d'établissement
Claudine RUTILY